



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

81^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROCÈS-VERBAL

**ASSEMBLÉE TENUE LE MERCREDI 28 AVRIL 2021,
DE 11 H À 12 H 15, PAR VISIO-CONFÉRENCE**

MEMBRES VOTANTS :

1. Adam Tétreault, Agendrix
2. Benoit Forget, RONA Tremblant
3. Charles Thomassin, Manulift
4. Diego Mazzone, JR Tech Solutions
5. Éric Deslongchamps, RONA Maniwaki
6. Félix Buisson, Peinture Laurentide
7. Geneviève Gagnon, Gagnon évolution structure
8. Guy Allard, Matériaux Audet
9. Isabelle Lagarde, TIMBER MART
10. Jean François Denis, Coop Ste-Justine
11. Jezabel Prévost, Home Depot St-Romuald
12. Jimmy Turcotte, Conseillers Sage
13. Michel Castonguay, Match MG
14. Jonathan Scarfo, MVP
15. Kevin Saucier
16. Marc Leblanc, ACCEO Solutions
17. Marc Rioux, Finitec
18. Marie-Eve Morin, Les Pierres Royales
19. Mario Durocher, Home Hardware Stores
20. Mauro Di Tullio, Assurances Federated
21. Michael Lepage, Lowe's Canada
22. Mélanie Lussier, Lowe's Canada
23. Nicolas Simon, Coop Novago
24. Paul Faulkner, Dural
25. Richard Hamel, Castle
26. Simon Gouin, Groupe BMR
27. Stéphane Caron, Fransyl
28. Dominique Bélanger, RONA C. Bélanger
29. Denis Godbout, LJT

MEMBRES NON VOTANTS ET OBSERVATEURS :

30. Lunédrée Benobon, JR Tech
31. RDL Joël Minville, CPA, CA
32. Célie Cournoyer, BFI
33. Crystelle Cormier, AQMAT
34. Isabelle Champagne, AQMAT
35. Serge Vezina, AQMAT
36. Anay Hernandez, AQMAT
37. Jasmine Sylvère, AQMAT
38. Bella Jackson, AQMAT
39. Lucas Du Berger Deret, AQMAT
40. Richard Darveau, AQMAT

1. Nomination du secrétaire d'assemblée

Le président du conseil d'administration (M. Dominique Bélanger) souhaite la bienvenue aux membres présents à cette 81e assemblée générale annuelle. Il propose Me Denis Godbout, avocat au cabinet Legault Joly Thiffault et membre du conseil d'administration de l'AQMAT, pour agir comme secrétaire d'assemblée.

Me Denis Godbout comme secrétaire d'assemblée :

Proposé par M. Dominique Bélanger de RONA C. Bélanger

Secondé par Mme Jézabel Prévost, Home Depot St-Romuald

La résolution est acceptée unanimement. Me Godbout remercie les membres de leur confiance.

Me Godbout commence par préciser quels documents sont disponibles sur la plateforme à toutes les personnes qui avaient confirmé leur présence :

- l'ordre du jour;
- le procès-verbal de l'AGA 2020 ;
- les états financiers 2020 audités;
- la liste des résolutions votées par le conseil depuis la dernière AGA;
- les changements proposés aux Règlements généraux de l'AQMAT ;
- la composition du conseil d'administration et les postes à pourvoir.

Il indique la procédure de l'assemblée tenue par visio-conférence :

- l'AGA va se dérouler sous le principe « qui ne dit mot consent ». Autrement dit, un vote sera tenu seulement si un membre, dûment appuyé d'un autre membre, en fait la demande. À défaut, les décisions seront considérées comme votées à l'unanimité.
- si un membre n'est pas d'accord avec un projet de résolution et souhaite demander le vote ou aimerait que son abstention ou sa dissension soit notée au procès-verbal, il doit se manifester soit en levant la main par électronique ou en écrivant dans l'espace de « chat ».
- s'il y a vote, on compilera les réponses obtenues par clavier.

2. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Me Godbout rappelle que la tenue de cette Assemblée est légitime seulement si elle respecte nos règlements sur trois points spécifiques de décorum :

1. La convocation devait être acheminée aux membres dix jours avant la date fixée. Cela a été respecté puisqu'elle a été envoyée le 12 avril 2021.
2. L'Assemblée doit être tenue au maximum quatre mois après la fin d'un exercice. Or, notre exercice s'étant terminé le 31 décembre, nous sommes dans les temps.
3. Trois pour cent (3%) des membres en règle, physiquement présents ou représentés par une procuration constituent, le quorum. Nous comptons 965 membres, dont 725 ont payé leur cotisation en date d'aujourd'hui, donc le 3 % équivaut à 22 entreprises

représentées. Or, je constate que nous avons en ligne plus que le nombre de personnes et d'entreprises membres pour respecter le quorum.

Me Godbout déclare donc que la 81e Assemblée officielle est ouverte.

Le secrétaire d'assemblée demande aux gens de référer à l'ordre du jour qu'il propose et qui apparaît à l'écran et demande un second. Si personne ne demande le vote, l'ordre du jour est accepté.

Adoption de l'ordre du jour :

Proposée par Me Denis Godbout, LJT

Secondée par Paul Faulkner, Dural

L'ordre du jour est accepté sans changements.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Me Godbout propose que l'assistance prenne connaissance en silence du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue ce même jour il y a un an, soit le 28 avril 2020, également par visioconférence.

Après une pause, le secrétaire d'assemblée propose l'adoption du procès-verbal et demande s'il y a un second?

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres de 2020 :

Proposée par Me Denis Godbout, LJT

Secondée par Mario Durocher, Home Hardware

Aucun membre participant à l'assemblée de l'an dernier ne conteste, le procès-verbal de l'AGA 2020 est donc approuvé.

Après cette formalité, le secrétaire d'assemblée demande à l'auditoire si des membres votants ou des observateurs veulent discuter de certains points contenus dans ce procès-verbal. Personne ne se manifeste.

4. Rapport de gouvernance du conseil d'administration par le président du Conseil

M. Bélanger, propriétaire-marchand, Quincaillerie RONA C. Bélanger à Montréal, expose son rapport pendant qu'une présentation audiovisuelle reprend les principaux points.

Il avoue d'abord être heureux de retrouver les membres aujourd'hui, même virtuellement. Les membres des associations boudent souvent l'assemblée générale alors qu'à son point de vue, on peut apprendre tout ce qui se passe de plus important dans l'organisme qu'on appuie. Et surtout, comme membre, c'est la meilleure occasion de questionner ce que nous priorisons comme dossiers dans votre intérêt.

Pour un organisme sans but lucratif comme l'AQMAT, gérer et se développer en contexte de pandémie n'est pas un défi plus facile que celui qu'on a à relever dans nos entreprises privées. Or, du point de vue du conseil d'administration au nom duquel il s'adresse, l'association a réussi à bien manœuvrer en ne supprimant qu'un seul poste de travail et en allant chercher le maximum

de subventions auxquelles elle avait droit en raison de la COVID-19, ce qui a permis à l'équipe d'assurer une vigie des intérêts des membres, même de passer régulièrement à l'attaque pour les défendre et les promouvoir.

Le conseil d'administration a, pour sa part, veillé à ce que, malgré l'urgence que commandait la gestion de crise, aucune décision précipitée ne soit prise, la panique étant mauvaise conseillère.

M. Bélanger souligne d'ailleurs le travail de contrôle et de conseil que les deux comités ont exercé depuis douze mois.

D'une part, le Comité audit s'est assuré d'obtenir une gestion des risques financiers afin que les gestes commis au nom de l'AQMAT puissent ne pas nous abîmer durant la crise, même nous faire progresser, comme association et comme industrie.

Il était composé de Stéphane Baril, propriétaire-marchand BMR à Longueuil, Stéphane Caron, directeur systèmes EDB, Est du Canada, Fransyl, Maxime Bossinotte, propriétaire-marchand TIMBER MART à La Pocatière, Paul Faulkner, gérant du marketing, Dural et Claude Lavoie, propriétaire-marchand, Home Hardware dans l'Ouest de l'île.

Les autres administrateurs, impliqués sur le comité de gouvernance, dont on voit les noms et titres à l'écran, sont restés en état de veille afin de préserver notre réputation, notre image, et que la crise ne nous force pas à contrevenir à des principes d'équité et de transparence.

Il était composé de Michel Castonguay, vice-président, Match MG, Josée Desaulniers, directrice ventes au détail, Loxscreen Canada, Me Patricia Goulet, avocate, Morency, Me Denis Godbout, avocat, LJT et de Jézabel Prévost, directrice, Home Depot St-Romuald, Lévis.

Ce qui amène le président du conseil à souligner quelques faits saillants de la trentaine d'heures que chacun de ses collègues et lui ont passé ensemble, par zoom, forcément, par le biais de huit réunions formelles, plusieurs échanges courriels et appels.

À la brève réunion du 28 avril à l'issue de l'GA, les dix administrateurs ont nommé par eux les quatre officiers.

À la réunion du 23 juillet 2020, il nous a fallu complètement revoir le budget voté en janvier en raison de la survenue de la pandémie, laquelle forçait l'association à annuler certains de ses événements et à solliciter les gouvernements pour l'aider à traverser la crise.

À la réunion du 8 octobre 2020, la crise a été mise entre parenthèses pour réfléchir aux outils technologiques et se rendre compte que la gestion du membership et des projets nécessitait une plateforme conçue pour ce genre d'activités et liée plus directement au système comptable. Il a donc été résolu d'autoriser un appel d'offres afin de doter l'AQMAT d'outils de gestion et de communication permettant d'améliorer les relations et les transactions avec les entreprises membres.

C'est à cette même réunion que les administrateurs ont demandé à la permanence de consigner sous forme de résolution l'impact des principaux dangers guettant l'organisme, la probabilité qu'ils surviennent et les moyens de mitigation à notre portée. Six variables ont été identifiées, on les voit à l'écran, avec des pistes de solution en cas de dérapage :

1. Dette cumulée de Bien fait ici à l'AQMAT
2. Activités du Collège AQMAT
3. Lutte contre le harcèlement au travail

4. Tenue du Congrès des Décideurs
5. Contrats publicitaires en cours
6. Évolution du membership

Le 18 novembre 2020, les administrateurs ont résolu de rayer la dette cumulée de Bien fait ici de l'ordre de 112 000 \$ afin de protéger cet organisme en démarrage, donc encore fragile.

La réunion du 21 janvier 2021 a permis aux administrateurs de jeter un regard neuf sur l'association avec le dépôt d'un tout nouveau budget, donc d'un programme d'activités réinventé en raison de la crise sanitaire. Les administrateurs apprenaient aussi au même moment que cette nouvelle année allait se construire sur des bases solides puisque l'exercice volatil de l'année 2020 se soldait avec soulagement par un surplus financier, comme les vérificateurs vous le confirmeront tout à l'heure.

Cette première réunion en 2021 allait s'avérer la plus stressante de toutes puisque Richard Darveau, président et chef de la direction, venait d'être choisi pour piloter un autre organisme patronal et allait quitter l'AQMAT. Malgré leurs horaires surchargés, quatre administrateurs se sont démenés et dévoués pour trouver avec M. Darveau un terrain d'entente apte à pouvoir continuer d'utiliser son expérience, ses talents et son réseau pendant plusieurs années. Mieux encore, l'avenir de l'AQMAT étant en partie dépendant du succès qu'aura l'ambitieux programme Bien fait ici, le nouveau contrat de travail de sept ans, signé avec M. Darveau, prévoit qu'il doit partager son temps entre les deux organismes.

Autrement dit, les administrateurs ont reconnu l'apport du président et chef de la direction à toute l'industrie et lui font confiance pour relever le défi de développer en parallèle le programme "Bien fait ici" sans nuire aux intérêts de l'AQMAT.

Ce nouveau mariage a pour effet que depuis le 1er février de cette année, une opération de « empowerment » ou en français, de responsabilisation accrue de chaque employé est en cours.

M. Bélanger remercie l'assistance pour leur confiance.

Aucun vote n'est requis. Aucune période de questions n'est prévue.

Le président du Conseil propose qu'une motion de félicitations soit adressée aux quatre administrateurs sortants qui ont donné de leur temps bénévole comme administrateurs dans le seul but de servir l'intérêt de tous les membres :

- Me Patricia Goulet, avocate au cabinet Morency, qui a également agi comme secrétaire du conseil ;
- Stéphane Baril, propriétaire-marchand BMR dans l'arrondissement de Saint-Hubert à Longueuil, également trésorier du conseil;
- Michel Castonguay de la firme Match MG qui a donné quatre ans d'implication bénévole dont la présidence du comité de gouvernance ;
- et Paul Faulkner de la compagnie d'adhésifs Dural, vice-président du conseil, longtemps trésorier aussi, plus de six ans d'engagement au C.A. de l'AQMAT, un grand merci !

Motion de remerciements à quatre administrateurs sortants:

Proposée par Dominique Bélanger

Secondée par Denis Godbout

4a Ratification des résolutions votées par le conseil d'administration

Dans la foulée de son rapport comme président du Conseil, Dominique propose que l'Assemblée parcoure le document énumérant toutes les résolutions votées. Il demande ensuite un proposeur et un secondeur, choisis en dehors des membres du conseil d'administration.

Ratification des décisions prises par résolutions par le CA en 2020-2021:

Proposée par Marc Rioux, Finitec

Secondée par Jonathan Scarfo, MVP

4b Propositions de modifications aux règlements généraux

Le secrétaire d'assemblée reprend pour expliquer aux membres qu'une douzaine de changements sont proposés aux Règlements généraux de l'AQMAT à la suite d'une révision effectuée par quatre administrateurs membres du comité de gouvernance après quoi il y a eu débat au sein du conseil d'administration dans son ensemble. Il résulte de ces travaux une recommandation de divers changements qui ont été soumis aux participants et qui apparaissent à l'écran.

Denis demande si des participants veulent débattre des points proposés ou si d'autres membres du comité de gouvernance croient bon d'intervenir. À défaut, il demande un proposeur et un secondeur choisis en dehors du conseil d'administration pour accepter tous les changements proposés en bloc.

Approbation des changements proposés aux Règlements généraux :

Proposée par Diego Mazzone, JR Tech Solutions

Secondée par Marc Rioux, Finitec

5. Dépôt des états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le secrétaire d'assemblée enchaîne en invitant Joël Minville, CPA et CA, associé au cabinet comptable RDL de Victoriaville, à nous présenter les résultats de l'exercice 2020 et son opinion sur le comportement de la permanence durant cette année turbulente en raison de la pandémie.

Les membres ont appris que l'année financière 2020 de leur association présente un surplus de plus de 74 000 \$. Une performance jugée digne de mention par les auditeurs externes, surtout considérant la pandémie qui a bousculé les sources habituelles de revenus pour l'AQMAT, soit le membership, les annonces publicitaires et les activités comme le golf.

M. Minville a insisté sur la qualité de l'actif net non affecté de l'AQMAT qui, à 382 030 \$, surpasse de beaucoup les standards de prudence financière applicables aux OSBL en cas de crise majeure à affronter.

Le niveau de la trésorerie semble élevé (245 834 \$) pour un organisme dont les recettes tournent autour de seulement 1,2 M \$, mais c'est un effet Polaroid de la photo prise le 31 décembre

dernier qui n'est pas nécessairement représentatif de l'argent habituel dans le compte de banque de l'AQMAT. La principale explication réside dans le fait que des revenus ont été encaissés à la fin de l'année pour des activités devant se dérouler en 2021.

À noter que l'AQMAT a bénéficié de 335 330 \$ en subventions, généralement en provenance de mesures gouvernementales temporaires disponibles en temps de COVID-19. Si c'est dix fois plus que l'année précédente, il s'agit cependant de revenus qui ont financé des projets directement générés par la pandémie. Donc, puisque le fonctionnement régulier de l'association n'a pas été financé par ces apports extraordinaires, l'association n'aura pas à réduire ses activités normales lorsqu'elle en sera privée dans le futur.

Après la présentation de l'auditeur de 15 minutes, Me Godbout a rappelé qu'aucun vote n'est nécessaire, c'est le conseil d'administration qui est l'instance décisionnelle pour approuver les états financiers. Et cela a été fait le 21 avril dernier.

5 a) Nomination des auditeurs pour l'exercice 2021

Me Godbout informe l'assemblée que nous passons maintenant à la formalité consistant à nommer les auditeurs pour l'exercice courant.

Le Conseil ayant été satisfait de la relation débutante avec le cabinet comptable, à titre de trésorier, il recommande que le Groupe RDL audite de nouveau les prochains états financiers.

Mandat d'audit pour les états financiers 2021 de l'AQMAT au Groupe RDL

Proposé par Denis Godbout

Secondé par Dominique Bélanger

6. Bilan des activités et reddition de comptes par Richard Darveau, président et chef de la direction

M. Darveau expose l'année et une présentation audiovisuelle reprend les principaux points.

Il a d'abord tenu à souhaiter la bienvenue à 40 entreprises qui se sont ajoutées au membership depuis un an, soit 36 marchands de toutes bannières et 14 fournisseurs de produits et services, a exposé l'année en dix faits saillants.

Puis M. Darveau a résumé en dix points la vie de l'association en pandémie depuis un le début de la crise sanitaire.

Sur le plan de l'information, la combinaison des trois médias de l'AQMAT, de son jugement, a été à la hauteur des attentes des membres en termes de rigueur et de pertinence. Le Catalogue annuel présentant les nouveautés, le magazine grand format imprimé chaque saison et l'infolettre publiée quotidiennement, voire deux fois par jour lors d'urgences, ont tenu les dirigeants de quincailleries et des usines alertes et bien renseignés.

L'AQMAT s'est aussi signalé par une présence, voire une omniprésence sur le web, comme le montre l'achalandage de ses médias sociaux.

Dans l'arène publique des médias, des représentations gouvernementales et des relations avec les autres organismes, le mot « essentiel » a volé la vedette et tenu occupé notre porte-parole.

L'autre expression-clé de cette pandémie aura été l'achat local. À ce titre, la progression du programme « Bien fait ici » a occupé les relations publiques de l'AQMAT et celles de ses partenaires.

L'axe formation de la raison d'être de l'association atteint des sommets de popularité depuis le début de la crise sanitaire, notamment par le truchement des webinaires et des certifications offertes par le Collège AQMAT.

En effet, le Collège a déjà franchi le cap des 500 employés de quincailleries certifiés alors que la série de webinaires pour apprendre à gérer en temps de crise a été vue 765 fois.

Quant au programme conçu pour sensibiliser les membres aux différentes formes de harcèlement en milieu de travail, M. Darveau a souligné que plus de 100 patrons et employés de quincailleries avaient à ce jour suivi les formations immersives en format web interactif ou en balado audio.

Enfin, le volet animation de l'AQMAT a été réinventé à cause de la crise sanitaire, à commencer par la présentation du gala en mode filmé, lequel a été visionné par 3600 spectateurs, ce qui correspond en gros à huit fois plus de monde que le gala habituellement présenté en salle.

Après sa présentation, une motion de félicitations a été adressée à l'endroit des employés de l'AQMAT pour avoir réussi à se réinventer depuis le début de la pandémie avec comme impact plus de membres et plus de cohésion entre eux et l'équipe de la permanence.

Moins couru en mode virtuel, le Congrès des Décideurs tenu le 3 novembre a cependant permis aux délégués de se prononcer sur une douzaine d'enjeux, autant de votes qui ont pu orienter la direction de l'AQMAT pour les dossiers à prioriser.

Le dixième et dernier fait digne de mention, selon le président et chef de la direction de l'AQMAT, réfère la solidarité ragailardie entre l'association et ses membres ainsi qu'entre les marchands, les bannières et les fournisseurs, comme si la distanciation nous avait rapprochés.

En ce sens, le slogan « Affaires à vous épauler ! » semble tout indiqué pour accompagner les membres en 2021, dans la poursuite de leur lutte contre la pandémie, une année qui sera ponctuée de la présentation de la toute première édition d'une semaine thématique consacrée au secteur de la quincaillerie, du 31 mai au 6 juin 2021, mais déjà en préparation.

L'assemblée a par ailleurs pris connaissance de trois ordres de chantiers que priorise l'AQMAT dans le présent et pour les mois à venir.

Sur le plan administratif, se doter d'une réelle base de données pour les relations avec les membres, assurer la pérennité financière de l'AQMAT au-delà des subventions ponctuelles liées à la COVID-19 et progresser vers une responsabilisation des employé.e.s forment le premier trio des priorités à l'interne.

En coalition avec d'autres associations et parfois avec les gouvernements, deux sujets tiendront le haut du pavé :

- casser le duopole Visa et MasterCard sur les prix et conditions imposés unilatéralement aux marchands ;
- conférer un caractère public et officiel à l'accréditation « Bien fait ici ».

M. Darveau a terminé son rapport en exposant cinq chantiers propres à l'AQMAT et qui hantent

ses heures et celles de son équipe :

- des outils concrets pour réduire la pénurie de main-d'œuvre dans nos quincailleries et usines membres ;
- l'approvisionnement préférentiel en bois pour l'écosystème québécois de la construction ;
- la mobilisation autour de la relocalisation au Québec de certaines industries de composants jugés névralgiques pour la sécurité de nos approvisionnements ;
- la réduction légale des heures et des jours d'ouverture ;
- l'immersion progressive des quincailleries dans l'économie circulaire.

Aucun vote n'étant requis et aucune période de questions n'étant prévue, le secrétaire d'assemblée s'est permis de proposer une motion de félicitations adressée à l'endroit des employés de l'AQMAT pour avoir réussi à se réinventer depuis le début de la pandémie avec, comme impact, plus de membres et plus de cohésion entre eux et l'équipe de la permanence.

Motion de félicitations à la permanence pour s'être réinventée depuis le début de la pandémie

Proposée par Me Denis Godbout, LJT

Secondée par Richard Hamel, Castle

7. Élection du conseil d'administration 2020-2021

Me Godbout a rappelé quelques points réglementaires :

- Représentativité : Le Conseil se compose idéalement de dix sièges, dont cinq marchands, trois fournisseurs de produits et deux fournisseurs de services.
- La première étape consiste à combler les sièges des administrateurs par des élections tenues auprès des membres votant présents.
- La seconde étape consistera à nommer les officiers ; celle-ci s'effectuera entre les administrateurs formant le nouveau Conseil. Ils se réuniront à huis clos immédiatement après cette AGA, décideront par vote secret de la composition du bureau de direction, et nous feront part de leurs décisions.

Pour pourvoir au poste laissé vacant par le départ de Stéphane Baril à titre de marchand, Denis informe l'assemblée que le secrétariat a reçu la candidature de M. Nicolas Simon de Novago Coopérative qui gère 17 BMR. Il demande à ce dernier de se présenter et de dire un mot sur son entreprise.

Puisqu'aucune autre candidature n'a été reçue, Nicolas Simon est élu par acclamation.

Le terme de Claude Lavoie, propriétaire-marchand de deux Home Hardware, venait à échéance. M. Lavoie s'offre pour un deuxième mandat de deux ans. Personne ne s'étant opposé, il est reconduit dans ses fonctions. Félicitations Claude.

Du côté des fournisseurs de produits, afin de combler le départ de Paul Faulkner, nous avons reçu la candidature de M. Félix Buisson de la Société Laurentide. Il demande à M. Buisson de se présenter ainsi que son entreprise manufacturière.

Félix Buisson accède donc au conseil d'administration à partir d'aujourd'hui.

L'administratrice Josée Desaulniers de la compagnie Loxcreen Canada demandait également un deuxième mandat de deux ans. Elle l'a obtenu puisque personne ne s'y est opposé.

Enfin, un siège est aussi devenu vacant avec le départ de Michel Castonguay. L'AQMAT a reçu la candidature du patron de JRTech Solutions, M. Diego Mazzone, lequel est invité à présenter sa firme et ses motivations à joindre le CA.

Personne ne contestant la candidature de monsieur Mazzone, il est lui aussi désormais administrateur de l'AQMAT.

**Élection par acclamation de trois nouveaux administrateurs pour un terme de deux ans :
Nicolas Simon, Félix Buisson et Diego Mazzone**

Proposée par Me Denis Godbout, LJT

Secondée par Marc Leblanc, ACCEO Solutions

8. Levée de l'Assemblée

Me Godbout se propose pour lever l'Assemblée tout en rappelant aux dix administrateurs de demeurer en ligne pour la séance à huis-clos.

Levée de l'Assemblée :

Proposée par Me Denis Godbout

Secondée par M. Mauro Di Tullio

Le secrétaire d'assemblée remercie tout le monde pour leur patience avec ce Zoom en espérant se voir réellement à la journée de golf prévue à Longueuil le 3 juin prochain.